

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 80 (1953)
Heft: 2

Nachruf: La mort d'un grand patoisan du Chablais
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bords délicieux, porter ses pas jusqu'à Vevay, chercher les traces de Clarens (la catastrophe de Clarens m'était entièrement inconnue, ce Pompéï suisse a-t-il donc subi un effacement subit ?), s'étonner de n'y trouver que des cabanes (cabane toi-même), visiter le triste château de Chillon (eh ben, voilà... faut plus se gêner : le triste château de Chillon), mesurer de l'œil la hauteur des rochers de Meillerie, s'égarer dans leurs sentiers sauvages (oh ! combien), admirer la nature, sentir ses bienfaits, pardonner les erreurs de l'humanité, et nourrir dans son âme avec l'indulgence du philosophe, l'enthousiasme de l'homme sensible pour tout ce qui est bon et honnête. »

— Ouf ! Inutile de vous dire que l'honnête Mme Roland nous en prépare une bien bonne. J'ai suffisamment montré ce que Lausanne est au cours des âges pour les étrangers, pour sauter aujourd'hui le passage relatif à Lausanne, où, bien entendu, il y a à boire et à manger (rues mal pavées, mal alignées, maisons communes, etc.).

Mais vous pensez bien qu'on ne se fâche pas pour rien, et que je n'accable pas une pauvre femme. Voici donc : elle sort de Lausanne et se dirige sur Moudon ; elle n'est pas encore à Moudon, c'est moi qui précise ; ce qu'elle va vous dire concerne donc Lausanne-Moudon, tout au plus : *Les gens de campagne ne parlent guère que l'alle-*

mand. On commence à voir aux femmes les cheveux partagés en deux tresses qui tombent sur les épaules de toute leur longueur...

Je pense que vous avez compris. Cette dame voyage, dit-elle, et bien avant le bon Alexandre Dumas qui lui, au moins, racontait des choses drôles, elle voyage en Suisse comme chez les Papous. Aucune vérité ne lui est nécessaire, à elle qui, tout à l'heure, parlait d'honnêteté.

Mais pourquoi se fâcher. C'est elle qui, rapporte Anatole France, commit une bien plus grosse erreur. Allant à la guillotine, elle aurait dit : « Peuple de singes, j'en appelle à la postérité. » A quoi le bon France faisait remarquer que les singes n'engendrant que des singes, il était assez singulier qu'elle en appelât à une postérité de singes.



La mort d'un grand patoisan du Chablais

C'est avec chagrin que nous avons appris la mort de M. Lapraz, ancien professeur à Thonon, membre de l'Académie chablaisienne et président de la Société des patoisans de Haute-Savoie.

M. Lapraz a assisté à une ou deux de nos réunions patoisantes. C'était un érudit dont les communications étaient toujours d'un grand intérêt pour l'étude des dialectes rhodaniens. Et il savait les rendre si vivantes.

Que sa famille trouve, ici, l'expression de nos condoléances émues.